

I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

IV. PARTIE.

LES MOYENS DE SE FORMER LE STYLE.

Ve Leçon. — Le type de la phrase française.

Nous allons considérer notre langue, non pas en général et à vol d'oiseau, mais d'une façon précise, *technique* en quelque sorte. Que fait on, quand on écrit? L'on fait des **phrases**. Tout style écrit se compose d'une série de phrases mises bout à bout.

I

1. Qu'est-ce que la phrase? "*Un assemblage de mots formant un sens complet.*"

Mais à quelle nécessité intellectuelle la phrase répond-elle? Voici : notre esprit, dans l'effort qu'il fait pour traduire ses propres idées — ou pour comprendre celles d'autrui — a besoin de se ménager une succession d'étapes et de reposoirs naturels. Transcrites avec toute leur complexité touffue, les réflexions qui incessamment bourdonnent dans notre tête, seraient difficilement intelligibles. Notre pensée s'analyse donc elle-même ; elle se décompose, elle se découpe en tranches séparées, dont chacune s'appelle *une phrase*. — Ces sections existent aussi dans la musique où la phrase est composée d'une suite de sons avec un arrêt, un repos après le dernier.

La phrase est donc "la plus courte des évolutions où s'enferme la pensée." L'étudier, c'est donc analyser les moyens d'expression de l'âme humaine, et presque tous les éléments de l'art d'écrire se ramènent à la phrase.

— Tout de suite, introduisons une première distinction : "la phrase *écrite* n'est pas la même chose que la phrase *parlée*" ;